



**CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS
DU SEMINAIRE CONTINENTAL DE L'ASSOCIATION
DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES ORGANISE
DU 10 AU 12 MAI 2010 A LILONGWE AU MALAWI**

Le séminaire continental de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) pour l'année 2010 s'est tenu du 10 au 12 mai 2010 à Lilongwe, au Malawi autour du thème "Leçons à tirer par l'Afrique de la crise financière internationale : mécanismes de prévention et de coordination des réponses".

Le séminaire, dont l'ouverture officielle a été présidée par l'Honorable Ken Kandodo, Ministre des Finances du Malawi, a enregistré la participation de délégués provenant de 21 banques centrales membres de l'ABCA, de représentants des organisations internationales et régionales, ainsi que ceux des banques commerciales et des Services gouvernementaux. Le Gouverneur de la Bank of Zambia, Dr. Caleb Fundanga a délivré un message introductif aux travaux. Ceux-ci se sont poursuivis en sessions plénières et en ateliers, autour des sous-thèmes ci-après :

- Communications en plénières axées sur :
 - la crise financière internationale, ses causes et conséquences ;
 - les expériences des pays en matière de gestion de la crise ;
- Ateliers sur :
 - outils de supervision et de contrôle des systèmes bancaire et financier : quels indicateurs d'alerte ?
 - cadre institutionnel d'une supervision et d'une sauvegarde efficaces : rôle des différentes institutions concernées ;
 - soutien des banques centrales aux Etats dans le cadre de la sortie de crise et respect des critères de convergence du PCMA.

Au terme de fructueuses discussions, les délégués ont émis les observations suivantes :

- des fondamentaux solides, les réformes structurelles et la stabilité macroéconomique ont quelque peu atténué les effets de la crise ;
- d'une manière générale, l'Afrique a fait preuve de résilience aux effets directs de la crise mondiale, en raison notamment de sa faible intégration aux marchés financiers internationaux, de la libéralisation encore partielle des comptes de capitaux et de l'absence des actifs nocifs ;
- la plupart des pays africains ont été affectés par les effets de second tour de la crise, reflétés par le ralentissement de l'activité économique, la baisse de la demande et des prix des exportations, la contraction des réserves internationales, l'amplification des déficits budgétaires et des comptes courants, la baisse des mouvements de capitaux, la faible participation aux marchés boursiers, la perte de confiance, le durcissement des conditions de crédit et la réduction des envois de fonds des migrants ;
- la crise a suscité un nouvel élan d'interventions décisives aux niveaux national, régional et continental. En particulier, les réponses suivantes ont été observées :
 - > des politiques fiscales et monétaires accommodantes (par exemple un ensemble de mesures d'incitation fiscale et des injections de liquidité) ;
 - > la création de comités de pilotage de haut niveau à l'effet d'identifier clairement les effets de la crise ;
 - > des programmes de garantie gouvernementaux ;
 - > une intervention limitée sur les marchés de change ;
 - > des programmes de rééchelonnement de prêts et d'indemnisation des pertes ;
 - > la mise en place de programmes de gestion des actifs ;
 - > une attention accrue aux analyses de la stabilité financière ;
 - > l'examen des mécanismes de transmission.

Il est ressorti des discussions enrichissantes et pleines d'enseignements les leçons et recommandations pertinentes ci-après :

- des fondamentaux macroéconomiques solides sont essentiels à la prévention des crises. En conséquence, les pays sont invités à restaurer la stabilité macroéconomique ainsi que la confiance, et à relancer la croissance ;
- la coordination des politiques fiscale et monétaire est primordiale, d'où la nécessité de la pérenniser ;
- réviser les cadres de surveillance et de réglementation bancaires ;
- créer des unités chargées de la stabilité financière et de l'information financière afin d'intensifier la surveillance et la supervision des systèmes bancaires ;
- créer des centrales de crédit pour réduire les asymétries d'information ;
- améliorer la mobilisation des ressources domestiques afin d'atténuer l'incidence des reflux de capitaux ;
- compléter la réglementation micro-prudentielle avec la réglementation macro-prudentielle ;
- soutenir les réserves de change à travers notamment la formalisation des canaux de transferts des revenus des migrants par la réduction des coûts de transaction et l'amélioration des systèmes de paiement ;
- prendre des mesures pour réduire la spéculation sur les marchés de change ;
- renforcer la capacité en matière de gestion macroéconomique et de surveillance des institutions financières ;
- intensifier le dialogue et le partage d'informations entre les Etats membres de l'ABCA et les autres institutions ;
- améliorer l'efficacité de la supervision sans pour autant décourager l'innovation financière ;
- mettre un accent accru sur les efforts d'intégration régionale ;
- maintenir l'élan d'accélération des réformes dans les pays.

Par ailleurs, le séminaire a appuyé le principe de l'organisation d'un atelier sur l'approche africaine pour la mise en œuvre des normes internationales de supervision bancaire et le cadre de Bales pour le capital social, en collaboration avec la Banque Africaine de Développement et les donateurs partenaires de "Making Finance Work For Africa".

**ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES
AFRICAINES (ABCA)**

LILONGWE, MALAWI

MAI 2010